

RAPPORT DE SUIVI DE LA DIRECTION DES ÉTUDES*

Nom de l'étudiant ou de l'étudiante : _____
Programme : _____
Date : _____ Tél. : _____
Nom de l'enseignant ou de l'enseignante : _____
Titre et numéro du cours : _____
Numéro du groupe : _____

PREMIÈRE ÉTAPE

- Une rencontre entre l'enseignant ou l'enseignante et le plaignant ou la plaignante a eu lieu le (date) : _____

N'a pas eu lieu (raisons) : _____

DEUXIÈME ÉTAPE

- La plainte a été acheminée à la personne responsable (nom) : _____
du département concerné par le plaignant ou la plaignante le (date) : _____

- La plainte a été traitée, mais cette démarche n'a pas permis de régler le problème parce que : _____

_____,
c'est pourquoi le problème a été soumis à la Direction des études.

La plainte n'a pas été acheminée à la personne responsable du département concerné par le plaignant ou la plaignante parce que : _____

* À utiliser dans le contexte de la *Procédure de gestion des plaintes étudiantes dans le cadre de la relation pédagogique.*

TROISIÈME ÉTAPE

- Après avoir rencontré le plaignant ou la plaignante le (date) : _____
- et l'enseignant concerné ou l'enseignante concernée le (date) : _____,
- la Direction des études a jugé la plainte :
 - recevable en vertu de : _____;
 - non recevable en vertu de l'article 4 de la *Politique de gestion des plaintes*;

il a alors été décidé de constituer un comité *ad hoc*, lequel s'est réuni à : une , deux , trois reprises, aux dates suivantes : _____

Objet de la rencontre 1 : _____

Objet de la rencontre 2 : _____

Objet de la rencontre 3 : _____

Recommandation du comité à la Direction des études :

- La Direction des études a soumis la recommandation à l'enseignant ou l'enseignante le (date) : _____ et aux plaignants et aux plaignantes le (date) : _____

RÉSULTAT

- La solution recommandée est acceptée par les deux parties.
- La solution recommandée n'est pas acceptée par les deux parties et la Direction des études a décidé de ce qui suit : _____

- La Direction des études n'a pas constitué de comité *ad hoc* et a donné suite à la plainte de la manière suivante : _____

Résultat : _____

Signature du représentant de la Direction des études : _____

Date : _____

* À utiliser dans le contexte de la *Procédure de gestion des plaintes étudiantes dans le cadre de la relation pédagogique*.